

Le Maire
Conseillère régionale Rhône-Alpes

Le 04 juin 2010

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons **ce samedi 19 juin** à exprimer votre avis sur l'aménagement d'un espace de loisirs, familial et sportif dans le quartier des Ayguinards.

C'est à la suite de la concertation menée en septembre dernier (les Assises du sport et des loisirs) qu'il est apparu prioritaire pour l'équipe municipale de réfléchir à l'aménagement d'un espace susceptible :

- de répondre aux besoins des familles qui souhaitent disposer de lieux de détente et de loisirs pour toutes les générations,
- de favoriser la pratique sportive des scolaires et de conforter les résultats de nos clubs en leur offrant des équipements à la hauteur de ces deux exigences,
- de réaliser un projet pour l'ensemble des habitants de la commune au cœur de l'un des plus anciens quartiers de Meylan ainsi redynamisé.

Un comité de pilotage pluraliste composé d'élus, y compris de l'opposition municipale, de présidents d'associations et de techniciens s'est réuni à plusieurs reprises, afin de vous proposer deux programmes d'aménagement. Vous pouvez vous exprimer en choisissant celui qui vous paraît le plus judicieux au regard des enjeux actuels.

Ces enjeux sont essentiellement :

- **l'obligation de renouvellement de nos équipements** : nous avons la fierté à Meylan de disposer d'un niveau d'équipement supérieur à ce qui est observé dans d'autres villes comparables. Nos équipements sont vieillissants et par conséquent nous subissons des charges de fonctionnement trop importantes qui pèsent sur le budget de la commune. Nous avons entamé depuis plusieurs années un effort de rénovation dont le dernier grand chantier en date, dans le domaine sportif et des loisirs, est celui de la piscine des Buclos. Les techniciens de la Ville, mais aussi les utilisateurs, attirent désormais notre attention sur la vétusté de la piscine découverte, des gymnases des Ayguinards et de la Revirée.
- **les besoins des utilisateurs** : les clubs, les scolaires et les utilisateurs individuels nous rappellent régulièrement les exigences de la pratique sportive en termes d'accueil dans les équipements. Le nombre de licenciés augmente, beaucoup d'équipes pratiquent le haut niveau de compétition et les contraintes des fédérations et de l'Education nationale sont toujours plus fortes. Il est naturel que l'offre accompagne l'évolution des besoins.

- **la qualité de vie pour les familles à Meylan** : nous partageons l'ambition de maintenir un cadre de vie de qualité dans notre ville. Nos projets d'aménagement doivent s'insérer de façon équilibrée dans le paysage de notre commune et de nos quartiers. Les réponses en termes de fonctionnalité doivent faire écho aux exigences de la protection du cadre de vie et des espaces verts et aux enjeux du développement durable (maîtrise des dépenses énergétiques, etc).

- **le contexte budgétaire** : le budget d'une collectivité est semblable à celui d'un ménage dans le sens où nous devons procéder à des investissements dans le respect de l'enveloppe budgétaire disponible. Nous sommes aujourd'hui dans un contexte européen, national et régional où la dépense publique se doit d'être orientée vers les besoins de la population que nous considérons comme prioritaires. Le "toujours plus" n'est plus d'actualité pour les décideurs publics. D'aucuns peuvent le regretter, mais cette situation s'impose à tous. Sinon, le risque est grand d'une augmentation supplémentaire des impôts ou de la dette.

Comme vous pourrez le constater, les deux projets se différencient par leur coût, leur calendrier de réalisation et leur insertion dans le paysage de la ville. Autant d'éléments distincts qui vous permettront de faire un vrai choix d'aménagement pour notre commune et de définir des orientations prioritaires.

Notre démarche de demander son avis à la population meylanaise est donc à la fois un bel exercice de démocratie, mais aussi de participation active à la gestion communale. Nous sommes loin des slogans simplistes et des positionnements politiques excessifs qui n'ont comme seule perspective pour Meylan de refaire à l'identique ce qui a été fait il y a 40 ans sans tenir compte des évolutions de nos attentes et de nos besoins !

Dans un contexte où la ressource financière publique est rare, il est bien sûr tentant de ne rien changer, de se résigner à un déclin tranquille. Tel n'est pas notre conception, Meylan doit, plus que jamais, continuer à avancer, à être un exemple de qualité de vie et de dynamisme. Pour cela, il faut faire des choix !

Portée par cet acte démocratique fort, je prendrai en compte l'avis exprimé majoritairement, dans le partage d'une même ambition en faveur du développement de Meylan et de la qualité de vie des Meylanais.

Vous renouvelant ma disponibilité à votre égard, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

et fidèle

Marie-Christine Tardy

Votre Maire
Marie-Christine Tardy